

Le principe du consentement dans la législation suédoise

Stina Holmberg
Professeure associée
Conseillère senior en recherche au Conseil national suédois pour la prévention de la criminalité (Brå)

bra.se

brå

Modifications législatives: accueil à la fois positif et négatif

- Cela faisait longtemps que les organisations féminines réclamaient ces modifications, considérées comme un «message important à destination de la société».
- Mais la proposition de loi était critiquée par différentes institutions juridiques influentes.
- «Des problèmes d'application risquent de compromettre la sécurité juridique» (Conseil suédois de la législation).

L'article suédois sur le viol

Principales dispositions régissant le principe du consentement dans la nouvelle loi sur les infractions sexuelles:

- Toute personne qui a un rapport sexuel vaginal, anal ou oral ou qui commet un autre acte sexuel portant une atteinte dont la gravité est comparable à celle d'un rapport sexuel avec une personne qui n'y participe pas de façon volontaire est coupable de viol. Elle est passible d'une peine de prison de trois ans au moins et six ans au plus.
- Toute personne qui commet un acte visé à l'article 1 et qui fait preuve d'une négligence grossière concernant la participation non volontaire de l'autre personne est coupable de viol par négligence. Elle est passible d'une peine de prison de quatre ans au moins.

bra.se

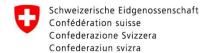
brå

Que signifie «ne pas participer de manière volontaire»

- C'est le consentement qui doit être exprimé, et non l'absence de consentement.
- «L'absence de non n'est pas un oui implicite» (lignes directrices relatives au principe du consentement dans la législation suédoise).

Mais

• La passivité peut être interprétée différemment selon la manière dont la victime a exprimé sa volonté avant l'acte qu'elle dénonce.

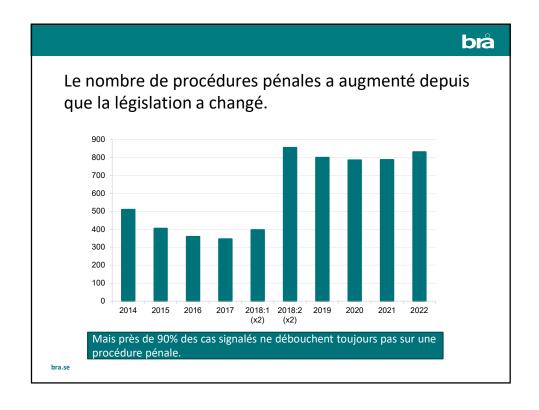


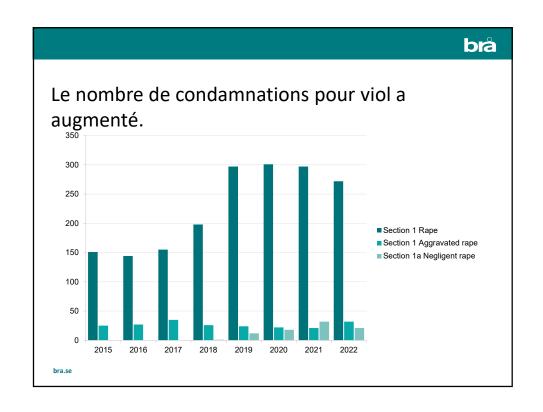
Quels nouveaux actes constituent désormais un viol?

Les documents préparatoires mentionnent spécifiquement les cas dans lesquels la victime:

- est surprise par l'acte, p. ex. l'insertion d'un doigt dans son vagin;
- est restée passive pendant toute la durée de l'acte, sans avoir précédemment invité à l'acte de quelque manière que ce soit;
- dit non durant l'acte, mais ne se défend pas.







La nature des nouveaux cas

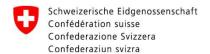
- À l'occasion d'une soirée ou d'un rendez-vous, des jeunes gens se sont « retrouvés » dans une situation sexuelle où ils ont perdu le contrôle.
- Forte proportion de fille entre 15 et 18 ans.
- Près de 90% des protagonistes étaient dans le même lit lorsque l'incident s'est produit.

bra.se

brå

Deux nouveaux types de cas devant les tribunaux en 2023:

- La victime dit non et le montre peut-être avec son corps, mais elle ne se défend pas.
- La victime reste silencieuse et passive durant l'agression.



Comment le consentement ou le non-consentement peut-il s'exprimer?

- Comment tracer la limite entre des demandes insistantes et la coercition verbale illégale pour obliger quelqu'un à avoir des rapports sexuels?
- Quand la passivité est-elle un signe de consentement et quand ne l'est-elle pas?
- Quelle est l'importance d'un «non» précoce de la victime pour la qualification de l'acte?

bra.se

brå

Difficultés pour les tribunaux: extraits d'un jugement

"Le nouveau principe du consentement a ceci de compliqué qu'il oblige souvent la cour à porter des jugements assez subtils sur ce que la victime a dit et fait alors que les mêmes mots et actes peuvent avoir des significations différentes."

"La cour doit faire la différence entre ce qui s'est effectivement passé et ce que les parties pensent qu'il s'est passé. Le sentiment intérieur de la victime de ne pas avoir consenti à l'acte ne signifie pas en soi qu'il s'agit d'un viol. Il faut que la personne inculpée ait pu le comprendre elle aussi."

Interprétation de la notion de négligence grossière

- Cette notion est difficile à délimiter, à la fois par rapport à un comportement légal et par rapport à l'indifférence intentionnelle.
- La preuve des faits est généralement moins solide que dans d'autres iugements.
- Que faut-il considérer comme preuve des pensées et des sentiments de la personne inculpée durant les faits?
- Quels sont les comportements de la victime qui peuvent être considérés comme des invitations mal comprises?
- Y a-t-il un risque que les talents oraux des personnes inculpées affectent l'appréciation de ce qu'elles pensaient au moment des faits?

bra.se

brå

Avis au sein de la justice pénale

- Police: avis positifs et avis négatifs
- Ministères publics: avis généralement positifs "un message important à destination de la société"
- Certains questionnent le relèvement de la peine minimale.
- *Tribunaux:* globalement peu de cas, mais les tribunaux ne disent pas faire face à beaucoup de difficultés.
- Avocat·e·s de la défense: trouvent que la loi est trop ambigüe et la sécurité juridique compromise.
- Certains estiment qu'il faudrait une plus grande différence entre les peines prévues dans les cas concernant le consentement et dans les cas concernant des situations de violence et de vulnérabilité.
- Beaucoup déclarent que la délimitation entre l'intention et la négligence est délicate à fixer.

Appréciation générale du Brå sur l'application de la loi

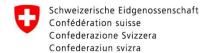
- La nouvelle législation est appliquée sans problèmes majeurs dans la plupart des cas aboutissant à un verdict de viol intentionnel.
- Ces verdicts portent sur des actes clairement punissables.
- Mais dans la plupart des cas, les seules preuves viennent de témoins indirects.
- Les problèmes d'interprétation de la loi se posent en majorité dans les cas de viols par négligence.

bra.se

brå

Appréciation 1 du Brå

- Plusieurs aspects des intentions du législateur ont été concrétisés.
- La loi envoie bien le message que tous les rapports sexuels devraient être consensuels.
- Les cas portés devant les tribunaux aboutissent plus souvent à des condamnations aujourd'hui qu'en 2019.
- Mais les nouveaux verdicts ne reposent généralement pas sur des preuves «solides».



Questions à étudier en vue de l'instauration du principe du consentement

- Quels sont les inconvénients de qualifier de «viol» les actes commis sans consentement qui seront érigés en infraction?
- La peine minimale pour les nouvelles infractions doit-elle être aussi élevée que pour les viols «classiques»?
- Le signalement d'un viol peut avoir un effet stigmatisant pour la personne accusée, même s'il ne débouche pas sur une poursuite pénale et une condamnation.
- L'attitude de la société à l'égard des mythes sur le viol doit être en accord avec le principe du consentement.
- Une formation sur l'interprétation des nouvelles dispositions doit être dispensée aux personnes qui assument une fonction de représentation légale.

bra.se

Merci de votre attention!